



Animateur (trice) pour l'élaboration et la mise en œuvre du Contrat de Progrès Territorial « Sources Dordogne-Rhue »

Intitulé : Animateur(trice) pour l'élaboration et la mise en œuvre du Contrat de Progrès Territorial « Sources Dordogne – Rhue »

Employeur : Communauté de communes du Pays Gentiane

Secteur du lieu de travail : Poste basé à Riomès Montagnes (15)

Grade : catégorie B ; filière technique

Temps de travail : Poste à temps complet de 35 heures

Poste à pourvoir : Dès que possible

Date limite de candidature : 24/03/2024

Type d'emploi : Contrat de projet de 3 ans

Famille de métiers : Développement / Environnement

Métier : Chargé(e) de mission / agent(e) de développement / chef(fe) de projet

Contexte général

Le contrat de rivière de la Haute-Dordogne porté par EPIDOR (Etablissement Public territorial de bassin de la Dordogne) jusqu'en 2011 avait permis d'amorcer des actions en faveur de la préservation de la qualité de l'eau sur l'amont du bassin de la Dordogne. Le travail a été poursuivi ensuite par des acteurs locaux sur des bassins versants restreints, afin de concentrer les efforts d'animation. Un premier contrat territorial « Sources de la Dordogne Sancy Artense » a été porté par le PNR des Volcans d'Auvergne entre 2017 et 2021. Le bassin versant de la Rhue fait l'objet depuis 2020 d'un travail d'élaboration d'un Programme Pluriannuel de Gestion de ses cours d'eau, porté par les communautés de communes concernées.

Sans présager des enjeux qui seront retenus dans le cadre du contrat de progrès territorial, ceux qui ont d'ores et déjà été identifiés sur ce territoire concernent :

- La préservation / restauration de la qualité de l'eau vis-à-vis des pollutions diffuses (assainissements, agriculture, sylviculture) pour assurer l'ensemble des usages de l'eau
- La préservation / restauration des milieux aquatiques pour assurer leur bon fonctionnement (berges, ripisylves, continuité écologique, lacs et plans d'eau, espèces patrimoniales et envahissantes...)
- L'amélioration des aspects quantitatifs (assecs fréquents depuis plusieurs années)
- La communication et la sensibilisation de tous les publics autour de l'importance de la fragilité des milieux aquatiques, de la qualité de l'eau et des perspectives envisageables du changement climatique.

Afin de répondre à ces enjeux et d'optimiser la gouvernance relative aux milieux aquatiques sur le bassin versant des Sources de la Dordogne et de la Rhue, les 9 intercommunalités concernées se sont engagées dans la création d'un syndicat mixte, labellisé EPAGE, qui doit voir officiellement le jour au 1^{er} janvier 2025.

Afin d'anticiper les actions du futur EPAGE et pour que celui-ci soit opérationnel dès sa création, les EPCI concernés se sont accordés sur la nécessité d'élaborer le futur Contrat de Progrès Territorial sur l'année 2024. Cela se traduit par la nécessité d'embaucher un agent en charge de son élaboration. Dans le cadre de la structuration de la gouvernance, le poste proposé fera l'objet d'une embauche par la communauté de communes du Pays Gentiane (chef de file) et d'une mutualisation avec les autres communautés de communes concernées dans le cadre d'une entente intercommunautaire. Cela permet une vision globale du territoire de projet dans l'attente de la mise en œuvre de l'EPAGE.

Si le poste est dimensionné sur 3 ans d'élaboration dans cette offre, il pourrait, selon le positionnement des élus constitutifs de l'EPAGE, être amené à se prolonger en lien avec l'animation du contrat de progrès territorial en phase opérationnelle (sous maîtrise d'ouvrage de l'EPAGE).

Missions

- S'approprier le bilan du contrat territorial « Sources de la Dordogne Sancy-Artense » et s'appuyer sur les principaux résultats pour poser les bases de l'élaboration du futur contrat de progrès ;
- Réaliser une concertation approfondie avec les élus, partenaires techniques, habitants et usagers du territoire afin de : Définir les orientations stratégiques de la politique de gestion intégrée de l'eau du bassin versant Sources Dordogne-Rhue ;
- Elaborer un programme d'actions (typologie, localisation, maîtrise d'ouvrage, calendrier, budget, financement des actions) ;
- Rédiger et partager la trame du futur contrat ;
- Assurer l'organisation et l'animation des comités de pilotage et des comités techniques avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers : convocations, préparation des contenus présentés, rédaction de compte rendu et diffusion... ;
- Sensibiliser l'ensemble des futurs maîtres d'ouvrages sur la gestion équilibrée de la ressource en eau ; puis assister et conseiller les élus du territoire (maîtres d'ouvrages ou non)
- Travailler en lien avec les techniciens GEMAPI déjà en place sur le bassin versant (réunions publiques, suivis des actions sur le territoire...)
- Echanger au sein des réseaux d'animateurs territoriaux sur les différents outils de gestion des milieux aquatiques (territoires voisins, réseaux départementaux, régionaux...)
- Suivre et animer la mise en œuvre du contrat

Profil / Compétences

- Formation requise : de préférence formation gestion de l'eau et des milieux aquatiques et/ou agroenvironnement (bac + 3 à bac + 5) ;
- Première expérience sur un poste similaire souhaité ;
- Connaissance des collectivités locales, du développement territorial et des politiques environnementales ;
- Savoir piloter des projets : analyse de besoins, diagnostics, élaboration de cahier des charges, suivi de marchés publics, élaboration de plans de financement et dossiers de subventions, etc. ;
- Capacités d'animation de réunions et de processus de concertation ;
- Maîtrise des outils informatiques et SIG (Qgis)

Qualités personnelles

- Capacités d'organisation : autonomie ; rigueur ; sérieux ; polyvalence ; disponibilité
- Sens des responsabilités : prise d'initiative ; capacités à innover
- Esprit d'analyse et de synthèse, capacités à rendre compte
- Qualités rédactionnelles, capacités à argumenter et défendre des projets
- Qualités relationnelles : sens de l'écoute et du dialogue (élus, usagers, partenaires financiers)
- Aptitudes au travail de terrain (visites de sites et suivis de projets)
- Aptitude indispensable au travail en équipe réduite

Poste

Statut : Contrat de projet de 3 ans, sur un poste de catégorie B (filiale technique)

Rémunération sur base de la grille indiciaire + régime indemnitaire (RIFSEEP) selon expérience et statut

Basé à Rioms-ès-Montagnes (15)

Permis B indispensable et véhicule personnel

Véhicule de service commun au service GEMAPI (des déplacements fréquents sont à prévoir sur le territoire d'intervention)

Possibilités de réunions ou d'animations en soirée et/ou le week-end.

Candidature

Candidature avec *Curriculum Vitae* et lettre de motivation à adresser à Madame la Présidente de la Communauté de communes du Pays Gentiane

A envoyer par mail (demandez un accusé de réception) à l'adresse : secretariat@pays-gentiane.com

Copie obligatoire à : gemapi@pays-gentiane.com

Contacts pour renseignements

Mathieu LE PAVOUX, Technicien milieux aquatiques au 06.31.12.06.93 ou par mail à gemapi@pays-gentiane.com

Planning prévisionnel

Lancement publicité : **22 février 2024**

Date limite de candidature : **24 mars 2024**

Entretiens : La date des entretiens est prévue le **mardi 2 avril 2024**

Date prévisionnelle d'embauche : Dès que possible selon les disponibilités du candidat retenu